

Les plantes invasives : un geste écocitoyen

Les plantes invasives sont des végétaux envahissants, dont la prolifération entraîne des dysfonctionnements et des dommages sur l'environnement, et constitue aujourd'hui une des premières causes mondiales de perte de biodiversité.

Les problèmes et risques liés à cette prolifération sont:

- la disparition des plantes locale
- la disparition de la biodiversité
- la perturbation des activités humaines: pêche, chasse, navigation...
- les problèmes d'allergie, brûlures et coupures.



Exemple de plante invasive: la Jussie. Sa floraison se fait de juin à septembre. Elle tapisse uniformément les plans d'eau et se retrouve sur les eaux stagnantes ou à faible courant, sur les berges de rivière, dans les canaux, les fossés, les prairies humides, les étangs etc... Depuis le 2 mai 2007, la commercialisation, l'utilisation et l'introduction en milieu naturel des Jussies sont interdites.

Que peut-on faire?

- > Ne pas les acheter
- > Ne pas les planter : préférer les plantes locales
- > Les arracher, les couper régulièrement à la base
- > Les tailler avant la floraison
- > Faire sécher les résidus avant de les incinérer
- > Ne pas jeter le contenu des aquariums et des déchets verts dans les milieux naturel pour ne pas les propager. Les déposer en déchetterie
- > Informer votre entourage des risques liés aux plantes invasives.

Pour obtenir plus d'informations et la liste des espèces invasives présentes dans le Morbihan, [cliquez ici !](#)

**MAIRIE DE
PÉNESTIN**

44 Rue du Calvaire
56760 Pénestin

HORAIRES :

Lun : 9h - 12h
Mar : 9h - 12h / 14h - 16h45
Mer : 9h - 12h / 14h - 16h45
Jeu : 9h - 12h
Ven : 9h - 12h / 14h - 16h45
Sam : 9h - 12h

TÉL. : 02 23 10 03 00